

AVIS AUX MEMBRES

 $\frac{N^{\circ} 2011 - 110}{31 \text{ octobre } 2011}$

MF Global Canada Co.

Suite à l'annonce de MF Global Holdings Ltd. de son dépôt d'une requête en insolvabilité en vertu du Chapitre 11 du *U.S. Bankruptcy Code*, la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (CDCC) émet cet Avis aux membres concernant le statut de son membre compensateur MF Global Canada Co.

Conformément à ses règles (article A-1A04), la CDCC établit que MF Global Canada Co. est un membre compensateur non conforme. En ce statut, la CDCC utilisera toutes les mesures appropriées qui sont à sa disposition en vertu des règles (article A-401) jusqu'à ce que la situation soit rétablie à la satisfaction de la CDCC.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de cet avis, n'hésitez pas à appeler le service aux membres de la CDCC ou à envoyer un courriel à cdccops@cdcc.ca.

Glenn Goucher Président et chef de la compensation

3ième étage

800, square Victoria

www.cdcc.ca